



Déclaration Liminaire

Commission Administrative Paritaire Catégorie C

06 Décembre 2024

Madame la présidente,

Mesdames, Messieurs,

L'UNSA Défense tient à remercier l'ensemble des membres de cette instance pour leur présence et leur engagement tout au long de l'année 2024.

Pour cette dernière CAP de 2024 nous avons encore des recours CREP, l'UNSA Défense s'interroge sur la prise en compte par les employeurs des avis de cette CAP sur les recours CREP à l'ordre du jour et les conséquences sur l'évaluation de l'année 2024 qui va débiter.

L'UNSA Défense souhaite mettre en lumière un sujet qui nous préoccupe : les retards dans les réceptions des dossiers. Un problème qui pèse lourd sur l'organisation des élus à cette instance.

Compte tenu du nombre de dossiers à étudier, il est fort regrettable que les commissaires ne puissent pas les consulter plus tôt et que certains dossiers arrivent à la dernière minute ce qui entraîne une charge de travail intense pour les commissaires en plus de leurs missions quotidiennes. L'UNSA Défense attire votre attention sur ces retards persistants qui impactent directement le travail des élus et le bon fonctionnement de cette commission.

L'UNSA Défense tient à souligner son engagement et appelle à une meilleure prise en compte de cette réalité.

L'UNSA Défense reste pleinement engagée pour travailler avec l'administration afin de trouver des solutions concrètes et efficaces.

Enfin, dans le contexte morose provoqué par le « fonctionnaire bashing » mené par le ministère de la fonction publique, il devient difficile de parler d'attractivité. Entre l'augmentation des jours de carence, la baisse de rémunération en cas de congé maladie ordinaire, la suppression de la GIPA et les mesures catégorielles annoncées par le MINARM pour 2025 où les catégories C demeurent les grands perdants, la motivation et la fidélisation des personnels civils ne vont peut-être pas durer très longtemps.

Nous vous remercions pour votre écoute et restons disponibles pour échanger avec vous.